



La cité du Grand Parc à Bordeaux

Par Laure Perrot *

La construction de la cité du Grand Parc a été décidée afin de palier la crise du logement qui existait à Bordeaux après-guerre et qui n'était pas résolue en dépit des opérations de la Reconstruction (2013 logements entre 1944 et 1958 : cité Bouguereau – Parc des Sports, immeuble sans affectation immédiate cours Édouard-Vaillant, cités de relogement Carreire et Claveau, cité de la Benauge, cité Carle-Vernet et cité Lumineuse). Au fil du temps, le Grand Parc sert de nouvelle cité de logement et de relogement pour certains expropriés de Mériadeck ou pour des rapatriés d'Algérie.

L'opération fut annoncée comme une véritable action d'urbanisme concerté, au cœur de Bordeaux, à 800 mètres de la place des Quinconces et à l'intérieur des boulevards. La cité est comprise dans un large périmètre, entre le boulevard Godart, la rue Mandron, la rue Camille-Godart et l'avenue Émile-Counord. À l'échelle bordelaise, le Grand Parc est au nord de la ville (à côté du vaste projet d'urbanisation futur du Lac). Architectes et urbanistes imaginent à cette occasion le reboisement d'une partie des anciens marais, d'où le nom de cité du Grand Parc. Le parc est en effet le poumon central de l'opération.

Les projets

Jacques d'Welles avait envisagé l'urbanisation des marais de Luze avant la guerre ¹. Le site est alors une zone marécageuse, insalubre et inondable à la porte de la cité. Sur une

cinquantaine d'hectares s'étendent des prairies, des cressonnières, des propriétés de 1 000 à 6 000 m² et quelques habitations modestes dans des cités ou bidonvilles (cité de la Prairie, cité des Cressonnières, cité Labrouste...). Mendiants, nomades et ordures de la ville forment alors une « cour des miracles » à la porte de la ville. En 1945, très vite après la fin du second conflit mondial, Fernand Audeguil envisage l'assainissement du terrain de Luze pour « pousser à fond » la politique d'habitation dont Bordeaux manque. Il veut assainir les vastes terrains « incultes, inhabitables » situés à proximité du jardin public pour y construire des immeubles, des places, des rues, des écoles, des terrains de sport pour lesquels des tracés sont déjà prévus ². En 1947, la Municipalité de Bordeaux entreprend l'acquisition d'une cinquantaine d'hectares de terrains situés au nord-ouest de la ville, à côté de dix autres hectares de vieux lotissements déjà rachetés, pour édifier un nouveau quartier d'habitation. Malgré l'état marécageux des terrains, la Ville

* Historienne de l'art, doctorante, sujet : le logement social à Bordeaux de 1944 à 2007, problématiques architecturales et urbaines.

1. Mathieu, Pierre. Le plan d'Welles. *Bordeaux et l'Aquitaine. 1920-1940. Urbanisme et architecture*. Paris, éditeur Techniques et Architecture, Éditions Régirex-France, 1988, pages 41 à 47.

2. Anonyme. M. F. Audeguil député-maire, nous annonce les grands travaux pour l'installation du tout-à-l'égout et l'assainissement de vastes terrains. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 21-09-1945.



Fig. 1. - Maquette du plan-masse d'origine, 1954. (© A.M.Bx.).



Fig. 2. - Plan-masse du projet d'origine, 1955. (© A.M.Bx.).

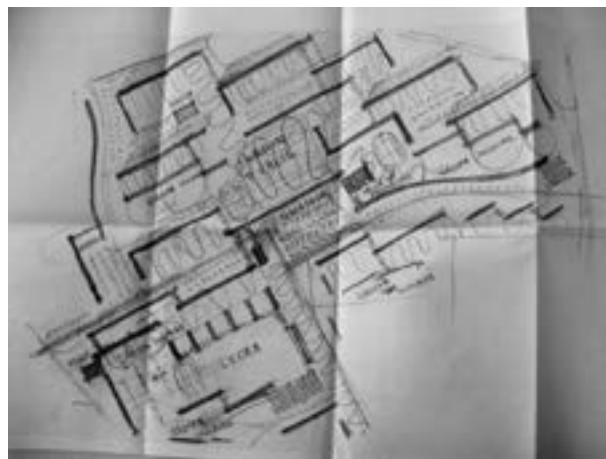


Fig. 3. - Esquisse, novembre 1957 (© A.M.Bx., côte 10 W 101).

est tout de suite intéressée par la situation de ces terrains en bordure d'un boulevard et d'une avenue viabilisés, et surtout par sa proximité du centre-ville³. Dès 1954, on confie l'étude du plan-masse à Jean Royer et Claude Leloup. La maquette présente une vingtaine de barres orientées est-ouest/ nord-sud (cours de Luze) et situées en périphérie, accompagnées par six tours disséminées dans la cité, dont une au centre. On trouve aussi de très nombreux équipements plus bas, autour du parc et répartis dans tout le périmètre de la cité. Le parc central est piétonnier, les axes de circulation orthogonaux et les ensembles bâtis disposés perpendiculairement ou parallèlement à ces axes, sans aucune courbe pour briser la rigidité de ce schéma (fig. 1). Le plan-masse de 1955 confirme et précise le projet. Six tours de 22 niveaux et plus de vingt barres de 12 à 16 niveaux se partagent la fonction d'habitat. On prévoit un dispensaire, une maison des jeunes, un foyer pour vieillards à proximité du parc piétonnier de 8 hectares, un ensemble central (comportant une tour) avec une mairie annexe, une salle de spectacles, un centre commercial principal, un centre culturel et une gare routière (qui ne figurait pas sur le plan de 1954). Enfin, cinq groupes scolaires, deux centres commerciaux secondaires, une sécurité sociale, une piscine, un lycée (et quelques autres équipements non identifiés) sont répartis en divers points de la cité. L'ensemble des équipements, permet quasiment une vie autarcique aux habitants et forme un microcosme clos à l'intérieur de ces barres que seul le cours de Luze perce vraiment (fig. 2). Une maquette de 1956 ainsi qu'une esquisse de novembre 1957, quasiment similaires, méritent d'être évoquées. On y trouve le « jardin public » (dans le droit-fil de la Benaue) et de nombreux équipements. Seule une tour est prévue (presque au centre) contre six précédemment. Les barres sont toujours

disposées selon le même axe. L'originalité vient de deux courbes dessinées le long des rues sinueuses Pierre-Trébod et des Frères-Portmann. Il semble s'agir de barres d'habitation (fig. 3). Peut-être que les architectes sont alors influencés par les réalisations en cours d'Émile Aillaud (« ensemble Les Courtilières » à Pantin, Seine-Saint-Denis, 1955-1960) pour qui « l'essentiel demeure de prendre possession poétiquement d'un lieu »⁴. Ces bâtiments courbes ne seront pas réalisés, mais la dimension artistique de certains équipements (centre d'animation, salle des fêtes) résulte peut-être de cette première envie de diversité. Le chantier s'ouvre en 1959. Les bâtiments d'habitation sont construits entre 1960 et 1978 et les équipements entre 1960 et 1973, la plupart décidés autour de 1964. Malgré les modifications qu'il subit, le plan-masse de 1955 reste la référence. En 1962, on prend la décision de construire la tranche S, spécialement prévue pour les rapatriés d'Afrique du Nord. Une transition s'opère donc à ce moment, marquée par une modification de la disposition et une densification de la partie située à l'ouest de l'axe du cours de Luze. En ce qui concerne les équipements, les deux centres commerciaux conservent leur place initiale, certains sont abandonnés (deux groupes scolaires sont créés sur les cinq prévus), d'autres sont conservés mais implantés ailleurs, de nouveaux sont ajoutés au fur et à mesure de la construction. Ils répondent aux besoins inhérents à la cité, mais n'ont pas été nécessairement perçus

3. A.M.Bx. 9042 M 22, Bordeaux, cité du Grand Parc.

4. Aillaud, Émile. Un urbanisme de la vie privée. *Revue d'Esthétique*, 1962, tome XV, page 342.

dès son origine, comme c'est le cas pour la crèche ou le centre social. La répartition dans le parc est toujours de mise. La configuration définitive des bâtiments d'habitation figure sur la maquette de 1965 (sauf les résidences Chambrun et Mozart). Les équipements y apparaissent aussi (à part peut-être le centre social), mais ils n'ont pas forcément la forme qu'on leur connaît (fig. 4).

La réalisation

Plusieurs maîtres d'ouvrage ont travaillé à l'édification du Grand Parc : la Société Bordelaise d'Urbanisme et de Construction (SBUC) réalise l'assainissement des terrains et 1 283 logements, l'Office Public d'HLM de la Ville construit 2 357 logements et la Compagnie Immobilière pour le Logement des Fonctionnaires Civils et Militaires (CILOF) en réalise 195. La plupart des équipements sont commandés par la Ville de Bordeaux, d'autres par la SBUC, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou encore l'Association Diocésaine de Bordeaux.

Jean Royer et Claude Leloup conçoivent le plan-masse de la cité qui se développe sur soixante hectares autour d'un grand parc central de dix hectares. Les espaces verts et circulations comprennent vingt-deux hectares. Les ensembles d'habitations sont disposés en périphérie de la cité, alors que les équipements sont répartis essentiellement dans le parc central. Deux échelles de bâti existent, celle majeure, des barres et des tours et celle l'échelle, plus basse, des équipements. On peut y ajouter l'échelle du piéton constituée essentiellement des espaces verts et de circulation.

Les logements

Les habitations sont réalisées par André Conte, Jean-Jacques Prévot, Paul Daurel, François Brochet, Claude Ferret, Robert Bedout, Serge Bottarelli, François Martel et Francisque Perrier. Le cadre bâti, disposé essentiellement sur le pourtour du site, compose la couronne extérieure de la cité. Les immeubles d'habitations sont implantés le long de voies nouvelles ordonnées sur une trame orthogonale stricte. Les barres et les tours de logements sont disposées en variant les orientations, la plupart sont orientés nord-sud, les autres est-ouest, pour rompre la monotonie et maximiser l'ensoleillement. Les quatre tours se situent quasiment aux quatre points cardinaux et s'élèvent comme des signaux. Par leur position dans l'espace et leur uniformité, les barres constituent toujours l'horizon proche ou lointain de la cité, rythmant et identifiant clairement l'espace. Les 3 835 logements (soit 110 T1, 580 T2, 1 255 T3, 1 387 T4, 483 T5 et 20 T6) sont répartis dans quatre plots en R+3⁵ à savoir une résidence en R+4/R+5, vingt-cinq barres (dont une en R+8, deux en R+9, onze en R+10, deux en R+11, trois en



Fig. 4. - Maquette de la cité du Grand Parc, mai 1965. (© A.M.Bx.).



Fig. 5. - Vue aérienne de la cité. (© AURBA).



Fig. 6. - 1960. Tous les bâtiments sont construits sur pilotis : 12 000 pieux battus de 15 mètres de profondeur, représentant une longueur de 180 Km pour un poids de 72 000 tonnes.

R+12, deux en R+13, deux en R+14 et deux en R+15), ainsi que cinq tours (dont une en R+17 et quatre en R+21) (fig. 5). La mauvaise qualité du sol, composé de trois mètres de remblais de décharges publiques surmontant douze mètres de vase et limons puis des lits de graviers, a nécessité la disposition de 12 000 pieux de 15 mètres de profondeur pour fonder les immeubles d'habitation (fig. 6). Ceux-ci sont pour la plupart réalisés par l'équipe de Jean-Jacques Prévot, André Conte, Paul Daurel et François Brochet. On y trouve donc une constante des éléments architectoniques, avec toutefois une volonté de diversification, certes discrète mais réelle, dans un cadre très uniformisé et marqué par les contraintes de budget et de densité de l'époque. À l'origine, quasiment tous les bâtiments étaient blancs et les couleurs furent introduites seulement dans les années 1990 (sauf pour quelques exceptions). Une certaine « musicalité » se lit au travers des variations de hauteurs ou d'ouvertures des façades, puis des notes colorées. Première cité bordelaise à l'image des grands ensembles français, le Grand Parc est entièrement composé de bâtiments d'habitation préfabriqués (à ossature de béton armé plaquée) et pourvus de toits terrasses. En plan, les logements sont tous agencés de manière rigoureuse : distribution des appartements dans des cellules-type, aucune circulation superflue, appartements la plupart du temps traversants (traduisant une volonté post-hygiéniste

5. R+... signifie rez-de-chaussée + le nombre de niveaux d'élévation.



Fig. 7. - Mairie/poste, plan, 1963
(© A.M.Bx.).

d'air et de lumière), salles de bain en second jour. Il n'y a pas de recherche innovante dans les espaces ou les volumes. Les surfaces moyennes sont les suivantes : 30 m² pour les T1, entre 40 et 54 m² pour les T2, entre 53 et 69 m² pour les T3, entre 63 et 85 m² pour les T4, entre 71 et 106 m² pour les T5 et 101/107 m² pour les T6. On constate que les plus faibles superficies concordent avec les premières opérations d'habitat ou les plus denses. On ne peut pas parler de logements exigus, d'autant plus que l'agencement n'induit pas de perte d'espace. Il y a donc eu une réflexion quant au meilleur moyen de concilier logements de qualité et obligation de densité.

Les équipements

Les logements sont accompagnés de l'implantation de nombreux équipements auxquels plusieurs équipes d'architectes ont participé.

- Equipements administratifs : une mairie de quartier et une poste (Jean, Jean-Louis Canouet), ainsi qu'une tour de bureaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Claude Chatenet, Raymond Mothe).
- Equipements sociaux : un Centre social, une crèche (agence A. Béchu) et deux foyers pour personnes âgées (Claude Ferret, Robert Bedout, Serge Bottarelli, François Brochet, Martel pour l'un ; André Conte, Jean-Jacques Prévot, Paul Daurel, François Brochet pour l'autre).
- Equipements éducatifs : deux groupes scolaires Condorcet (Jean-Jacques Prévot, Paul Daurel, François Brochet) et Schweitzer (Jean Raoul Carme, Louis Gombeaud), la maternelle Trébod (110 classes au total) et un collège.
- Equipements sportifs : des gymnases, une piscine olympique (Francisque Perrier, Paul Claudel) et des terrains de sport.



Fig. 8. - Vue extérieure partielle de la crèche-halte, février 2006.

- Equipements culturels : une bibliothèque (Jacques Touzin), une salle des fêtes (Claude Ferret, Robert Bedout, Serge Bottarelli) et une Maison des jeunes (Gilles Autier ; Guy Peyssard).
- Equipements commerciaux : centre commercial principal Europe (Claude Ferret, Robert Bedout, Serge Bottarelli) et centre commercial secondaire Counord (André Conte, Jean-Jacques Prévot, Paul Daurel, François Brochet).
- Equipements religieux avec le centre paroissial de la Trinité (André Conte, Georges Prymersky).

La première évidence est la complétude, la diversité et la qualité des équipements présents au grand Parc. Architecturalement, ils sont majoritairement marqués par la nécessité de répondre à leur fonction et s'inscrivent dans la veine fonctionnaliste. C'est notamment le cas de la mairie-poste (fig. 7), de la crèche-halte (fig. 8), de la résidence pour personnes âgées de l'équipe Prévot, des établissements scolaires, la bibliothèque, les centres commerciaux, le centre paroissial et la piscine. Cette réponse d'usage est souvent traduite par des bâtiments aux formes pures, géométriques, sans fioritures d'ornement, avec le béton, le verre, le fer et le bois comme matériaux usuels. En revanche, d'autres bâtiments contrastent par leur originalité : la salle des fêtes « bobine de fil » à façade décorée de céramiques (fig. 9), la maison des jeunes hélicoïdale (fig. 10), le centre social aux formes arrondies (même si ce bâtiment reste très sobre) et la résidence à arcatures pour personnes âgées de l'équipe Ferret. Il y a dans ces cas une véritable envie d'introduire des formes originales dans un ensemble uniforme. La salle des fêtes et le centre d'animation se distinguent particulièrement : l'architecture presque sculpturale et ludique se veut à l'image de leur destination (la fonction ne se lit plus dans la forme mais dans l'écriture). De plus, trois édifices (mairie, église et résidence pour personnes âgées de Ferret) abritent un

patio, tandis que les deux centres commerciaux ouvrent sur des galeries. On peut y voir une volonté de créer une relation plus intime à l'extérieur, indépendante du contexte à grande échelle du Grand Parc. Comme nous l'avons indiqué, ces édifices rompent avec la monumentalité de l'habitat et créent un degré intermédiaire, une transition entre l'échelle des barres et celle du piéton, par leur volumétrie, leur positionnement dans l'espace et leur vocabulaire architectural. Ils agissent comme des repères rassurants pour les habitants. Hormis la tour de la CPAM, les équipements redonnent à l'ensemble une échelle identificatoire pour l'utilisateur, ils forment un lieu utile et facilitent les rencontres, tant par la logique de leurs usages que par les espaces créés (galerie commerçante du centre commercial Europe, esplanade autour de la mairie et du centre social par exemple).

Depuis certains de ces équipements ont été réhabilités.

La résidence pour personnes âgées de l'équipe Prévot a été reconstruite au même emplacement dans les années 90. Avec son toit pentu et sa couleur saumon, elle tranche sur le cadre des monolithes de béton, et produit un effet pittoresque.

La réhabilitation du collège a été menée en 1999 par l'architecte Jean Albedro assisté de M. Raderandraibe. Tout le travail de ce projet consiste à différencier la vie du collège de son environnement en lui donnant sa propre identité afin que les élèves « soient libérés du poids de la cité quand ils sont à l'école »⁶. (Création de galeries couvertes, nouveau bâtiment d'accueil, aménagement paysager, pose de résilles bois et métal sur les baies).

La rénovation de la bibliothèque menée par Pierre Goutti et Karine Louilot en 1992-1993 veut rompre avec la fonctionnalité austère. L'extension porte sur 80,87 m² au regard d'un existant de 572,89 m². Le projet redéploie les surfaces, les fonctions existantes de la bibliothèque et propose un agrandissement. Quatre extensions légères, une mezzanine de 30 m² et des ouvertures de secours sont réalisées, les sanitaires sont restructurés, les façades de la grande salle de consultation sont modifiées, des voiles métalliques servant de brises-soleil et de signal sont créées sur la toiture. Le bâti existant n'est pas nié par les architectes, il est personnalisé. La cinquième façade (le toit) acquiert de l'ampleur grâce à des voiles de métal à la fois utiles et plastiques et les quatre boîtes créées prolongent le bâtiment sans l'alourdir. À l'intérieur, l'espace est amplifié, un box en bois sert de refuge aux enfants et rompt avec l'angle droit. Les nouveaux matériaux, les nouvelles couleurs et formes se confrontent avec l'ancien et offrent une réelle complémentarité dans leur opposition. L'esthétique et l'usage sont adaptés aux nouveaux critères et besoins tout en valorisant l'existant.



Fig. 9. - Vue extérieure partielle de la salle des fêtes, février 2006. (© A.M.Bx.).



Fig. 10. - Vue extérieure partielle de la maison des jeunes, février 2006. (© A.M.Bx.).

La Piscine est réhabilitée par le groupement du cabinet Jean-Michel Ruols et l'agence Teisseire & Touton pour rouvrir le 10 décembre 2007. La façade sur le cours de Luze est partiellement démolie, de manière à reculer le bâtiment pour former le parvis de l'entrée principale. Une grande verrière orientée plein sud s'ouvre en été sur une pelouse et une terrasse, tandis que l'on trouve une végétation abondante à l'intérieur. Le bassin de 50 mètres est transformé en un bassin de 25 mètres, auquel s'ajoute un bassin d'apprentissage de 210 m² et une pataugeoire de 32 m² agrémentée de jeux d'eau. Cette nouvelle piscine répond aux normes HQE (haute qualité environnementale) pour la gestion des énergies, de l'eau et le choix des matériaux. Ainsi, des capteurs solaires sont installés sur le toit pour chauffer l'eau.

Aujourd'hui restructuré, le centre commercial Counord a perdu en partie ses qualités d'ouverture et de transparence vers l'extérieur. Le centre commercial Europe est rénové par Bernard Bühler en 2007-2008. Il crée une résille végétalisée sur rue, renouvelle l'identité par une signalétique de pans de murs colorés en PVC et la « mise en boîte colorée » du supermarché, et crée de nouvelles galeries couvertes de bois (fig. 11).

Le paysage et les circulations

« De l'avis unanime, il y a un quartier de Bordeaux qui illustre parfaitement : la ville dans la nature... la nature dans la ville. Ici la qualité de vie s'exprime en hectares de gazon, en centaines d'arbres aux essences les plus rares rythmant

6. Mairie, service Gestion Droits des Sols, Permis de Construire n° 1437, année 1999.



Fig. 11. - Vue extérieure partielle du centre commercial Europe rénové, avril 2008. (© Laure Perrot).



Fig. 12. - Un espace de circulation piétonne à proximité du centre social du Grand Parc, février 2006. (© Laure Perrot).

les saisons, en parterres floraux dignes des palettes des plus grands peintres. » Le ton est donné, le Grand Parc (nom clairement allusif) doit être une cité aux dominantes végétales pour répondre à cette doctrine corbuséenne : « Plus la ville s'accroît, moins les conditions de nature y sont respectées. Par conditions de nature, on entend la présence, dans une proportion suffisante, de certains éléments indispensables aux êtres vivants : soleil, espace, verdure »⁷. La cité répond aux vœux de Le Corbusier. Elle se développe sur soixante hectares autour d'un grand parc central de huit hectares où sont répartis la plupart des équipements associés aux logements. Les espaces verts et circulations occupent vingt-deux hectares de la surface totale et permettent d'unifier le tissu et d'en favoriser les liens. Les gens se déplacent par des voies largement végétalisées (fig. 12), sont en contact avec la nature quand ils sortent de chez eux et ont moyen de prendre du repos, de flâner dans ces espaces publics, tout de même régis par une organisation fonctionnelle qu'aucune fantaisie ou courbe pittoresque de cité-jardin ne vient rompre. La rationalité des immeubles et des équipements trouve son pendant dans l'aménagement des zones extérieures. La centralité est renforcée et valorisée par les axes piétons et les lieux de rencontre. Les vastes surfaces de parking sont plantées de platanes, prolongeant ainsi la lecture d'ensemble du parc et donnant l'illusion que les masses boisées se poursuivent

7. Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*. Éditions de Minuit, 1957 (réédition de 1941), collection Essais Seuil.

au-delà du tapis vert. L'espace vert peut servir de lieu de transition favorisant le passage des différentes échelles. Les zones de circulation sont largement dimensionnées et accompagnent le caractère ornemental du site. Certains équipements publics, comme le centre social, sont placés dans des écrans de verdure. Cependant, il existe de nombreux espaces résiduels, notamment en pied d'immeubles.

L'aménagement du Grand Parc, après avoir été pensé localement, doit répondre au début des années 1960 à la grille Dupont (mise en place au niveau national pour normaliser la construction de logements et palier les retards). Dans ce système la cité se situe dans la troisième catégorie des grands ensembles de 4 000 à 10 000 logements et correspond à un schéma systématique. Le noyau central, en l'occurrence le parc, très animé et très habité, comporte l'ensemble des équipements sociaux, culturels, commerciaux, tandis que la cité se divise en trois, quatre ou cinq pôles satellites possédant les équipements scolaires, sportifs... Le parc s'emplît alors des équipements nécessaires, diminue en surface et devient une succession d'espaces piétons végétalisés, perdant sa conception originelle.

L'inscription dans le contexte urbain

L'intégration de la cité à son environnement est une donnée qui a été prise en compte très tôt. Durant la phase de projet du Grand Parc, des commissions de travail ont lieu autour de Jean Royer, Claude Leloup et Pierre Mathieu, qui souhaitent que ce nouvel ensemble soit en symbiose avec les quartiers environnants. La conception, les voies de communication et les équipements collectifs doivent permettre de désenclaver le quartier et de le mettre en relation avec le reste de la ville. L'opération du Grand Parc ne fut pas seulement une énième réalisation de logements dans une zone disponible, mais elle a été voulue comme l'amorce d'une véritable réorientation du développement de la ville vers le nord. Sa situation, en plein cœur de ville, lui confère le statut particulier du premier grand ensemble construit à Bordeaux intra-muros et inséré dans le tissu bordelais. Sa qualité réside en grande partie dans l'importance des programmes sociaux, commerciaux, culturels, sportifs, éducatifs ou religieux, associés à la création des logements. Lorsque le Grand Parc est réalisé, il est bordé par la banlieue du Bouscat, des quartiers résidentiels, ainsi que par le quartier ouvrier des Bassins à flot et des quais. Il est donc entouré par un tissu urbain très lâche, avec une faible occupation du sol, un habitat bas de type échoppes et une densité démographique faible. De ce fait, on différencie à cette époque nettement la composition du tissu ancien de la ville et la trame nouvelle du quartier du Grand Parc.

L'Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (AURBA) a étudié avec soin les franges de la cité et ses limites. Au nord, la zone de contact est constituée essentiellement de

parkings qui ne permettent pas d'établir de transition entre l'échelle des barres et celle du bâti environnant. Au sud, elle regroupe une concentration d'équipements publics clôturés qui forment des enclaves totalement hermétiques. À l'est et à l'ouest, la frange de contact est faite d'îlots bâtis en R+1 ou R+2 (jouxant la cité). La confrontation directe de ces deux échelles (R+1 et barres) pose un problème spatial et renforce l'impression d'une muraille de barres, continue, infranchissable. Les équipements, voulus à l'origine à l'échelle du quartier, ont une disposition trop éclatée, sont enclavés à l'intérieur de la cité et leur accès est rendu difficile par la ceinture physique et psychologique des logements périphériques.

Le Grand Parc modifie la physionomie de la ville. Alors que quelques années plus tôt à la Benaugé⁸, l'on s'étonnait de bâtiments en R+10, ici R+10 représente la plus basse hauteur des bâtiments d'habitation (hormis les plots). A ce sujet une lettre de Pierre Mathieu, adressée au maire de Bordeaux en juin 1960, est intéressante : « Les constructions du Grand Parc amorcent un ensemble qui risque de se présenter comme un véritable rempart, hors d'échelle par rapport à l'ensemble de l'agglomération Bordelaise. S'il paraît possible d'envisager pour ce secteur Nord-Est de Bordeaux une certaine surélévation par rapport aux constructions existantes, il y a lieu d'étudier de très près dans quelles conditions celle-ci pourrait être autorisée »⁹.

Le Grand Parc est devenu très vite une ville dans la ville, destinée à accueillir un melting-pot de population avec des Bordelais, des cadres de l'industrie et de l'administration (décentralisations industrielles), la population de Mériadeck (quartier en mutation) et de nombreux rapatriés d'Algérie à partir de 1962. Le parc de logements qu'elle offre (presque 4 000) n'a jamais été égalé dans la politique de logements de Bordeaux intra-muros et il témoigne de l'apogée du grand ensemble.

La réception de la cité

Le *Sud-Ouest édition Bordeaux* s'intéresse dès septembre 1945 à la construction du Grand Parc et en rapporte les étapes très régulièrement. Le 4 janvier 1955¹⁰, un long article est consacré pour la première fois au quartier de Luze. Les chiffres de quarante deux hectares, douze à quinze mille habitants, 3 000 logements sont annoncés ; la future cité est comparée

8. R. Coustet et M. Saboya, *Bordeaux la conquête de la modernité, architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Mollat, Bordeaux, 2005, pp. 184-189.

9. A.M.Bx., côte 10 W 66.

10. Anonyme. En 1959 Bordeaux s'enrichira d'un nouveau quartier : De Luze. 3 000 logements – 12 à 15 000 habitants. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 4-01-1955.

à la Benauges dont elle sera, par sa superficie et ses nombreux bâtiments collectifs, « le digne pendant, mais en trois fois plus vaste ». Un article du 15 octobre 1958¹¹ précise la forme et la fonction du Grand Parc quelques mois avant sa mise en chantier. On fait à nouveau écho à la cité de la Benauges, puisqu'au Grand Parc on trouve aussi « des constructions à étages multiples, de hauteurs différentes et d'architectures assez variées pour que l'aspect du quartier ne soit pas monotone ». Le futur quartier (dont la construction doit commencer en 1959) sera compris, comme son nom l'indique, « dans un vaste ensemble de verdure et de fleurs ». On parle aussi de « véritable ville » avec ses 3 700 logements et leurs vingt mille habitants, son centre commercial, ses cinq groupes scolaires, son lycée, son église, ses parkings, son local pour l'UNAF et la Sécurité sociale. Pendant la phase de construction, quasiment chaque immeuble édifié est photographié et décrit souvent avec éloge. Le Grand Parc est la première cité bordelaise à être autant médiatisée. Des renseignements pratiques, comme l'avancée des travaux, les types de logements, la hauteur des immeubles, les modifications ou les inaugurations sont annoncés. Le journal rapporte aussi des informations en termes d'innovation, d'architecture, qui vantent les mérites de la cité. Par exemple, il est dit que les tours B et F battent le record du monde, en hauteur, de la construction en béton caverneux, matériau moderne, résistant, très bon isolant phonique et thermique, déjà utilisé à la Benauges¹². Les articles font plusieurs fois référence à la ville de Brasilia, symbole de la modernité : « la magnifique perspective évoquant Brasilia », « le Brasilia bordelais », « l'ambiance qui évoque Brasilia »¹³. Le 19 août 1961¹⁴, Jacques Chaban-Delmas parle de « moderniser notre ville de telle façon qu'elle ne puisse plus revenir en arrière ». Lors des inaugurations de la salle des fêtes et du centre administratif, en mars 1968¹⁵, le maire déclare que « La cité du Grand Parc, qui vient de recevoir une partie des services qu'elle est en droit d'attendre, marquera un progrès réel par rapport aux quartiers traditionnels. En agissant ainsi, nous enrichissons Bordeaux et nous ouvrons la voie à d'autres réalisations ». On fait écho à la hauteur des bâtiments avec une subtile phrase : « la cité du Grand Parc qui compte déjà des édifices d'une certaine hauteur - pour ne pas dire d'une hauteur certaine »¹⁶. Un article du 7 août 1963¹⁷ s'intéresse à la rapidité de la cadence de construction, un autre du 6 janvier 1966¹⁸ parle de la « spectaculaire réalisation municipale ». Le quotidien insiste à plusieurs reprises sur le fait que la cité du Grand Parc soit une véritable ville. Son nombre d'habitants est comparé à Libourne, à Arcachon et à Bègles, on évoque « une ville nouvelle », « cette grande petite ville dans la grand-ville », « cette ville dans la ville qu'est la cité du Grand Parc », « cette ville aux dimensions de sous-préfecture qu'est la cité du Grand Parc », « le Grand Parc, c'est la population de Libourne »¹⁹. Le 26 septembre 1967²⁰, la conclusion d'un article fait l'apologie de la cité : « Ainsi, après les cités de la Benauges, du Parc des

Sports, Bouguereau, Claveau, Carle-Vernet, Carreire, etc., la réalisation de l'ensemble Grand Parc aura permis à des milliers de Bordelais de vivre dans un cadre harmonieux, répondant aux exigences d'un urbanisme moderne, au milieu d'un équipement socio-culturel et récréatif complet. ». Le 1^{er} mars 1969²¹, un article présente le Grand Parc comme « un des plus grands ensembles de la Province ».

Malgré tous ces articles positifs, on trouve des papiers dans lesquels sont évoqués les problèmes de la cité. Dans un article du 20 Mars 1964²², Jacques Merly (président de l'Association intergroupes du Grand Parc et de sa périphérie) reproche essentiellement le manque d'équipements de la cité : « Le drame, au Grand Parc (qui est d'ailleurs celui de tous les grands ensembles) est que, malheureusement, l'intendance ne suit pas le logement ! » Un article du 15 juin 1965²³ explique que M. Estèbe (élu de l'opposition) déplore la conception générale de l'urbanisme qui présente des inconvénients au point de vue de la vie familiale et de l'éducation des enfants. Les reproches faits à la cité du Grand Parc sont symptomatiques des grands ensembles. Un article du 20 août 1971²⁴ conclut : « Aussi faut-

-
11. Anonyme. 3 700 logements, 5 groupes scolaires, un lycée, un centre commercial et une église formeront sur les terrains de Luze le quartier du Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 15-10-1958.
 12. L., A. 22 étages, 61 mètres... Cette tour de la cité du Grand Parc bat un record du monde, celui, en hauteur de la construction en béton caverneux. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 17-11-1960.
 13. Respectivement, *Sud-Ouest édition Bordeaux* des 19-08-1961, 14-08-1962 et 20-03-1964.
 14. Anonyme. À la cité du Grand Parc, cours de Luze, deux nouveaux immeubles de quinze étages accueilleront, avant la fin de l'année, six cents personnes dans cent soixante logements. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 19-08-1961.
 15. Anonyme. Le président Chaban-Delmas a inauguré la salle des fêtes et le centre administratif du Grand Parc ». *Sud Ouest édition Bordeaux*, 25-03-1968.
 16. Anonyme. Pour l'URSSAF et la Sécurité sociale cette tour de quatorze étages va s'élever à la cité du Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 19-09-1962.
 17. Anonyme. Cinq mois ont suffi pour construire cet immeuble. Ses 11 étages groupent 160 logements. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 7-08-1963.
 18. Anonyme. Deux chantiers de l'an nouveau à la cité du Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 6-01-1966.
 19. Respectivement, *Sud-Ouest édition Bordeaux* des 6-01-1966, 24-08-1966, 26-09-1967, 17-10-1967, 8-05-1968 et 16-01-1971.
 20. Anonyme. Où en est l'édification de la cité du Grand Parc ? *Sud Ouest édition Bordeaux*, 26-09-1967.
 21. Anonyme. 17 000 volumes à la disposition des 15 000 habitants du Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 1er-03-1969.
 22. P., J.-H. Ce qui va, ce qui ne va pas dans votre quartier, cité du Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 20-03-1964.
 23. Anonyme. Le Conseil municipal a décidé de construire au Grand Parc de nouveaux logements, un collège d'enseignement général, un service de renseignements. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 15-06-1965.
 24. Anonyme. Au Grand Parc, dix hectares de terrains vagues sont devenus un verdoyant jardin public. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 20-08-1971.

il souhaiter que les 20 000 habitants du Grand Parc ne considèrent pas leur cité comme une *cité dortoir* ». On s'interroge aussi sur la qualité de vie dans les grands ensembles et le Grand Parc n'y échappe pas. Le 26 décembre 1972²⁵, un article se demande si les gens ont réussi à s'adapter à la vie en hauteur « dans ce quartier qui fut la fierté d'un Bordeaux dit moderne... , où est l'échoppe chère aux Bordelais ? Au Grand Parc, en tout cas, il semble bien que certains la regrettent encore. Tout le monde n'a pas su s'adapter à cet habitat encore inconnu ici il y a une vingtaine d'années et que, la première, la cité Lumineuse mit à la mode. Et, à Bordeaux, on a la tradition tenace. Les buildings, aujourd'hui, poussent à la manière des champignons, mais certains de ceux qui les *adoptent* ne parviennent pas à apprendre à y vivre. C'est hélas, le Grand Parc qui détient le triste record des suicides à Bordeaux. Et, dans la plupart des cas, ces actes sont provoqués par la solitude, l'isolement. » Ces articles sont négatifs, dans un contexte de dénigrement à l'encontre des grands ensembles, alors que des critiques positives avaient lieu très peu d'années auparavant. Peut-être que la pratique des usagers de la cité, en théorie idéale, met alors au jour ses dysfonctionnements. En avril 1974²⁶, un article évoque une école abandonnée qui subit les vandalismes temporels et humains et conclut que c'est « Une expression du mal des grands ensembles ».

Le terme revêt désormais une connotation péjorative, symptôme de tous les maux. Au fil des ans et jusqu'à nos jours, le *Sud Ouest Bordeaux* ne cesse de s'intéresser au Grand Parc. Nombre d'articles évoquent les gens, la question de la population vieillissante, l'intégration du quartier à son environnement et toujours cette idée de ville dans la ville. Le 16 octobre 1991²⁷, on parle d'« Une ville dans la ville, destinée à accueillir des Bordelais ou des gens de la proximité, mais aussi beaucoup de rapatriés d'Algérie, souvent dans de douloureuses circonstances, et la population de Mériadeck touchée par le réaménagement de son quartier. Ce dernier groupe arrive avec une réputation chaude qui ne va pas sans déteindre sur son nouveau lieu d'accueil. Le Grand Parc va garder dans l'esprit des Bordelais cette image de quartier à problèmes, pourtant depuis longtemps marginalisée aujourd'hui de l'avis même de ses habitants. Construit dans les années 1960, le Grand Parc a bénéficié du dernier élan de ces programmes d'urbanisation à grande échelle. Grâce à cela, il a réussi à conserver une vie de quartier qui ne se retrouve plus ailleurs. » Le 31 mai 1990²⁸, le quotidien revient longuement sur la cité et fait une sorte de bilan, trente ans après. « Sortie des anciennes cressonnières bordelaises au début des années soixante, pratiquement au cœur de la ville, la cité du Grand Parc tire la langue aux idées reçues. Ici tours en béton ne signifient pas obligatoirement ghettos. Les 11 000 habitants du Grand Parc vivent un peu comme des villageois.(...) Si le Grand Parc est un peu la cité-

exception qui confirme la règle d'autres ensembles immobiliers souvent tristes, c'est certainement à cette concentration d'équipements qu'elle le doit. Son bonheur repose simplement sur le choix politique de rendre la cité vivable et conviviale.(...) À choisir, la population d'ouvriers et d'employés qui vivent ici préféreraient certainement habiter leur propre maison avec jardin. Mais les résidents du Grand Parc ne cherchent pas à fuir comme on le voit ailleurs. Et se déclarent heureux dans cette petite ville à l'intérieur de la ville. » Le 27 juin 2005²⁹, ce dernier article témoigne de la réception généralement positive que le Grand Parc suscite au fil des ans. « (...)au cœur d'une cité qui était montrée en exemple lorsqu'elle sortit de terre – et qui le mérite encore par bien des aspects : caractère aéré de l'habitat, originalité des concepts architecturaux, richesse des équipements publics d'accompagnement, tranquillité des lieux, abondance d'espaces verts – prouve que la cité a encore bien des atouts quarante ans après ».

La rénovation des équipements fait aussi l'objet d'articles dans le quotidien local. Certes, la presse locale a pu s'emparer négativement du sujet, à l'époque de la cabale contre ce type de réalisations, mais d'une manière générale les articles du *Sud Ouest Bordeaux* relatifs au Grand Parc en ont souvent vanté les mérites. Les architectes s'intéressent aussi à la cité. Dès 1960, Pierre Mathieu s'inquiète de la hauteur du bâti. En octobre 1967, alors que de nombreux bâtiments sont en phase d'être achevés, Paul Vollette confie que le Grand Parc sert déjà de modèle grâce aux architectures différentes des bâtiments qui créent un ensemble « plus cohérent et plus personnalisé »³⁰. En 1972, alors que la cité n'est pas totalement achevée, Pierre Barrère en livre une analyse³¹. L'échelle du Grand Parc diffère des opérations précédentes avec un résultat bien meilleur. En effet, il estime que les réalisations antérieures sont « des rapiécages du tissu urbain sans cohérence avec les quartiers environnants et sans structure interne satisfaisante », et que le

25. Faubert, Jean-Marc. En flânant au Grand Parc. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 26-12-1972.

26. Anonyme. Au Grand Parc : cette école abandonnée subit les derniers outrages. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 2-04-1974.

27. Leenhardt, Lawrence. Histoire d'une naissance. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 16-10-1991.

28. de Laage, Dominique. Le printemps d'une cité champêtre. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 31-05-1990.

29. Garnier, Claude. Grand Parc. Une cité artistique. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 27-06-2005.

30. Anonyme. Hier, à la cité du Grand Parc, trois inaugurations par le président Chaban-Delmas. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 17-10-1967.

31. Barrère, Pierre. Vers le Bordeaux de l'an 2000. Le nouveau visage de Bordeaux, *Bordeaux au XXe siècle*, (ouvrage collectif sous la direction de Lajugie Joseph), Bordeaux, 1972, pages 529 et 530.

Grand Parc est la première « action d'urbanisme ». Il pense que l'orientation variée des barres et leur disposition en périphérie évite la monotonie, tandis que les tours élancent l'ensemble, aéré grâce à son parc. « C'est, très amplifié, ce que la Benaugé avait d'aspect agréable ». La réussite esthétique s'allie à une structure cohérente, à la complétude des équipements, avec pour la première fois une fonction administrative au niveau de l'agglomération. Pour lui, le Grand Parc est un quartier vivant et animé, bien intégré à la ville qu'il développe vers le nord, comme « pionnier » de la future cité.

Cet examen du Grand Parc témoigne de l'enthousiasme qu'il génère, à peine réalisé. Il est vrai que la cité possède de très nombreux équipements, ouvre la ville vers le nord, peut être comparée à la Benaugé (dans une autre mesure) et prend place dans un cadre verdoyant. Seulement ces théories, très positives et auxquelles les acteurs croient, sont moins évidentes dans la réalité : les tours et les barres enferment la cité sur elle-même et ne permettent pas la réelle ouverture des équipements pour le quartier ; et l'opération annoncée en plein cœur de ville se trouve en fait en marge de celui-ci. Certes, seulement huit cents mètres séparent physiquement le centre-ville du Grand Parc, mais dans les esprits, son architecture et son urbanisme modernes en font un « objet » à part du centre historique. La problématique de l'intégration des cités existe ici aussi : le Grand Parc fait partie du tissu urbain de Bordeaux, n'est pas une cité satellite, mais il reste en marge dans les consciences des gens, à cause d'une architecture différente (matériaux, hauteurs...), d'un lieu que l'on ne traverse quasiment jamais et d'équipements dont on ne profite pas, si l'on n'y vit pas. À l'image de la Benaugé rive droite, de Claveau à Bacalan, de Carreire et Léo-Saignat aux franges de la ville, peut-on parler de réelle intégration ?

Le Grand Parc dans le contexte national

Les architectes du grand Parc ont pour la plupart marqué leur temps : André Conte réalise la cité Lumineuse, Claude Ferret reconstruit Royan et nous livre la caserne des pompiers de la Benaugé. Selon les arrêtés du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, pour une cité de 4 000 logements, on trouve 200 logements du Type 1 (5 %), 200 logements du Type 2 (5 %), 1 520 logements du Type 3 (38 %), 1 520 logements du Type 4 (38 %) et 560 logements du Type 5 (14 %). Au Grand Parc, les logements deux pièces sont en large supériorité et les autres types de logements sont à plus ou moins 5 % dans les normes. Les six pièces ne sont pas mentionnés par le MRU, mais ils restent anecdotiques au Grand Parc. L'uniformité, la standardisation des ensembles d'habitations et la fonctionnalité des équipements nous plonge dans la réalité des grands ensembles de l'époque. De multiples influences se lisent : l'inspiration américaine clairement exprimée par Claude Ferret

pour le centre commercial Europe, l'abstraction géométrique de la façade de la salle des fêtes, la pureté miesienne de la piscine. On trouve tout de même des édifices qui viennent rompre avec le cadre. Ainsi la salle des fêtes et la maison des jeunes agissent comme des « variations visuelles ». Cette volonté est récurrente dans les grands ensembles : on peut mentionner pour exemples les écoles et les tours serpentine d'Émile Aillaud à la cité des Courtilières de Nanterre, ou encore la bibliothèque que Gérard Thurnauer réalise au sein de la cité de la Plaine à Clamart, à la même époque (1962-1965).

Bilan

La composition du Grand Parc est centralisatrice, avec une ceinture de bâtiments d'habitation qui unit en son sein les espaces verts et les équipements. Les stationnements sont repoussés en périphérie. La rue Robert-Schuman et le cours de Luze, deux axes majeurs qui se coupent en plein centre, renforcent cette centralité. L'affectation au sol de l'opération est de 591 441 m², divisés en 406 856 m² d'espaces libres et de voirie et 184 585 m² de constructions diverses dont 44 307 m² pour les habitations (avec une densité de 66 logements/ha). Les équipements bas s'étalent au sol, tandis que les habitats ont une faible emprise puisqu'ils se développent en hauteur. Le Grand Parc est conçu selon cinq principes fondateurs de la thèse moderniste :

Création d'un espace vert, cœur et fondement de l'opération autour duquel les immeubles sont implantés.

Orientation des immeubles afin qu'ils bénéficient du maximum d'ensoleillement.

Séparation des circulations automobiles et piétonnes (même si ici elle ne se fait pas en hauteur), hiérarchisation des différents types de voies.

Recherche d'autonomie entre les bâtiments et la voirie, avec pour corollaire le refus d'alignement : le bâtiment ne se plie plus au hasard des formes urbaines mais est implanté en fonction d'une négociation entre orientation et contexte.

Volonté d'intégrer des équipements commerciaux, éducatifs, sportifs et sociaux.

Le vaste chantier du Grand Parc a déclenché une incroyable dynamique de projet avec des expérimentations techniques, sociales et humaines. Dès l'achèvement de la construction d'un immeuble, les logements sont immédiatement équipés, aussitôt mis en location et occupés par des ménages impatients de se loger dans des conditions plus confortables. Le Grand Parc est caractéristique ainsi que témoin d'une période et d'une manière de concevoir l'habitat. La nécessité de construire, l'inspiration des théories modernes hygiénistes et du Style International a

quelques peu entraîné la réalisation de « machines à habiter ». Cependant, ces logements offrent à leur époque un confort nouveau. Ce confort fonctionnel, presque exceptionnel devenu, est aujourd'hui généralisé et même banal. L'ensemble perd alors de son prestige. L'utopie a malheureusement cédé la place au rejet. Ce grand ensemble a été voulu, construit, inauguré et louangé. Il a offert à une population, dans un temps donné, un cadre de vie agréable. Désormais il vieillit, sans que son organisation et sa structure très marquées par l'urbanisme et l'architecture des années soixante puissent lui permettre d'évoluer naturellement. Cependant, il est intéressant de constater que les réhabilitations introduisent la résille d'acier, la peau protectrice ou la couleur. Cette attitude correspond tout à fait aux préoccupations du temps présent, au désir d'intimité. Les architectes essaient donc d'opérer un glissement vers le présent par des formes, des matériaux et des usages actuels. Mais le mastodonte résiste. Pour terminer et pour nous rappeler l'importance de telles constructions à leur époque, citons un article du *Sud Ouest édition Bordeaux* daté du 20 février 2003³² : « Vous venez de recevoir, avec une joie bien compréhensible, les clés de votre appartement. Après avoir accompli les formalités

nécessaires, vous allez enfin vous y installer et peut-être réaliser un de vos rêves en y pendant la crémaillère. C'est en effet une nouvelle vie qui commence pour vous, avec cette implantation dans un grand ensemble moderne, le plus vaste de Bordeaux, le quartier du Grand Parc. C'est ainsi que Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, accueillait, dans les années 70, les premiers locataires du Grand Parc, via un livret pratique qui leur était distribué lors de l'emménagement. Le député-maire et premier ministre de l'époque saluait aussi les conditions d'hygiène offertes aux locataires : Votre séjour est facilité par l'installation d'appareils tels que chauffe-eau, chasse d'eau, vide-ordures. Cela pourrait aujourd'hui faire sourire. Pourtant, à l'époque, c'était un véritable progrès. Beaucoup de familles arrivaient en effet de vieux immeubles du centre de Bordeaux, insalubres, sans eau chaude et avec salle d'eau et toilettes collectives » .

32. Zanouy, Joël. Le grand Parc ouvert sur toutes les cultures. *Sud Ouest édition Bordeaux*, 20-02-2003.